

35 000 \$ par litige. Ils peuvent obtenir jusqu'à 5 000 \$ pour la préparation du dossier.

Dans les cas extrêmes qui exigent une aide additionnelle, ils peuvent aussi recevoir jusqu'à 25 000 \$ par niveau d'instance. C'est probablement ce qu'a fait à maintes reprises ce gouvernement auquel je suis fier d'appartenir.

• (1840)

Je tiens donc à assurer à tous ces groupes que le ministre a mentionnés que s'il y a un problème au sujet de leur avenir, notre gouvernement les traitera avec justice et équité, à condition qu'ils soient déjà sous la protection du programme.

**M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway):** Madame la Présidente, je voudrais poser à cet ardent défenseur du gouvernement une question concernant un couple de femmes, Christine Morrissey et sa partenaire, qui contestent les politiques du ministère canadien de l'Immigration qui leur refuse le droit de demeurer ensemble en tant qu'unité familiale. Elles contestent cette politique qui exerce une discrimination contre la communauté des gais et des lesbiennes, et leur cause est financée par le Programme de contestation judiciaire.

La cause de ces deux femmes n'a pas encore été entendue. Quand elle finira par passer au tribunal, je présume qu'on honorera l'engagement qu'on a pris initialement envers elles à l'égard de ce procès; c'est du moins ce que je crois comprendre. Mais qu'arrivera-t-il par la suite, quand le gouvernement interjettera appel, comme il l'a fait dans chaque cas? Le gouvernement prétend se préoccuper des droits des minorités, et pourtant, dans chacun des cas où ces droits ont été bafoués, le gouvernement a interjeté appel, a porté la cause devant un tribunal d'instance supérieure.

Je veux poser une question bien précise au député. Le programme est en voie de dissolution. Il n'y aura plus aucun administrateur du programme, il n'y aura plus de fonds pour les causes en appel. Qu'arrivera-t-il à Christine Morrissey et aux autres femmes et hommes comme elles qui comptent sur ce programme pour faire valoir leurs droits en vertu de la charte? Comment pourront-elles poursuivre cette cause devant un tribunal d'instance supérieure?

### *Les crédits*

**M. Corbett:** Madame la Présidente, à moins qu'il y ait quelque chose que je n'ai pas saisi dans la question, il me semble que le député me demande exactement la même chose que l'autre député qui m'a posé une question juste avant lui. La réponse est évidemment la même. Tous les engagements qui ont été pris par le gouvernement, que ce soit envers ces deux femmes dont le député a parlé ou envers tout autre groupe, seront respectés jusqu'au bout.

Le député peut bien faire toutes sortes de remarques sur la façon dont nous en appelons des jugements, mais il n'en reste pas moins que je viens d'énumérer à la Chambre une liste de gens qui ont reçu des fonds dans le cadre de ce programme et qui eu gain de cause même si, de temps en temps, le gouvernement décide d'aller en appel, car il doit le faire. Après tout, le gouvernement est élu pour faire des lois et pour faire appliquer ces lois, ainsi que la Constitution et la charte, d'une façon qu'il juge appropriée.

Je crois qu'il faut faire remarquer au crédit du gouvernement que, malgré tout cela, il a fourni plus de 2,5 millions de dollars l'an dernier dans le cadre de ce programme et un montant considérable avant cela. Nous sommes extrêmement fiers de notre bilan dans ce domaine. Nous appuyons des groupes comme ceux que le député et d'autres ont mentionnés à la Chambre.

Je crois qu'il est important pour les provinces et les groupes d'intérêt de relever le défi que le ministre et moi-même leur avons lancé. On doit trouver des façons de faire les choses sans se fier constamment au gouvernement fédéral, car les contribuables canadiens en ont assez de payer; ils veulent limiter la croissance de la dette, mais sans qu'on augmente les impôts.

Mon collègue est un ardent défenseur du gouvernement néo-démocrate de la Colombie-Britannique, et j'ose croire qu'il y a beaucoup de gens là-bas qu'il aimerait aider et qui appartiennent à la catégorie qu'il a déjà mentionnée. Je lui demande donc d'aller voir ses collègues du gouvernement provincial de la Colombie-Britannique pour leur faire comprendre que le gouvernement fédéral ne demande pas mieux que de participer avec lui à l'établissement de programmes. Ensemble, nous pourrions peut-être trouver une solution à ce programme qui a fait largement ses preuves jusqu'ici.